

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 26 mars 2015

L'an deux mille quinze le vingt six mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PORT-LESNEY s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur la convocation en date du 17 mars 2015, et sous la Présidence de Monsieur Jean Théry, Maire.

PRESENTS : Mme Françoise Arnould, Mme Christa Heuser, Mme Marie-Laure Bornier, M. Pierre Faivre, M. Marc Barbaud, M. Yan Thomas, M. Jim Strittmatter, M. Michel Pierre, M. Alain Cabut, M. Christian De Contencin, M. Serge Bretegnier, M. Paul Cantoni (arrivé à 18 H 35) et M. Stéphane Charlin

EXCUSEE : Mme Barbara Ribouillard

PROCURATIONS : Mme Barbara RIBOUILLARD à M. Pierre FAIVRE

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de Monsieur le Maire, Mme Christa HEUSER est nommée secrétaire de séance.

1°) Adoption du compte-rendu précédent.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 05 mars 2015.

2°) Comptes Administratifs 2014 : Commune – Camping - Assainissement

M. le Maire présente les résultats comptables de l'année 2014 du budget communal et des deux budgets annexes « Camping » et « Assainissement ».

M. le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Madame Françoise ARNOULD est ensuite élue pour présider la séance, et fait procéder au vote des comptes administratifs.

Au vu des résultats communiqués, l'ensemble des élus approuve à l'unanimité, les comptes administratifs 2014, dont les résultats figurent ci-dessous :

	Commune	Camping	Assainissement	TOTAL
Résultat de l'exercice	209 358.23	103.25	- 8 012.23	201 449.25
Résultats antérieurs	64 358.35	356.47	61 106.38	125 821.20
RESULTAT CUMULE	273 716.58	459.72	53 094.15	327 270.45

(Le détail de ces comptes peut être consulté en mairie au Secrétariat)

3°) Comptes de Gestion 2014 : Commune – Camping - Assainissement

Monsieur le Maire rappelle que les comptes de gestion sont le reflet de la comptabilité tenue par le Trésorier, et doivent être en concordance avec les comptes administratifs tenus par la commune.

Après en avoir délibéré, et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014.

Ces comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

4°) Affectation des résultats

Après avoir entendu les résultats du Compte Administratif 2014, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de fonctionnement au Budget Primitif 2015, comme suit :

a) Budget Primitif Communal :

. affecter **8 210.18 €** à l'apurement du déficit antérieur d'investissement, et report à nouveau créateur en section de fonctionnement de **273 716.58 €**

b) Budget Primitif annexe « Camping Municipal » :

. affecter **11 401.30 €** à l'apurement du déficit antérieur d'investissement, et report à nouveau créateur en section de fonctionnement de **459.72 €**

c) Assainissement :

. affecter **21 182.96 €** à l'apurement du déficit antérieur d'investissement, et report à nouveau créateur en section de fonctionnement de **53 094.15 €**

5°) Taxes locales 2015

Vu l'augmentation importante envisagée par la Communauté de Communes du Val d'Amour pour cette année, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux des taxes locales de 2014. Les taux en vigueur en 2015 seront donc les suivants :

	Taux communaux Année 2015
Taxe Habitation	5.69 %
Foncier Bâti	11.71 %
Foncier Non-Bâti	20.96 %

Arrivée de Paul CANTONI à 18 H 35

6°) Subventions annuelles 2015

Le conseil décide, à l'unanimité, d'allouer les subventions pour l'année 2015, comme indiqué ci-dessous :

➤ Les Amis de Vaulgrenant	:	100 €
➤ A.D.M.R.	:	100 €
➤ Centre de soins de Mouchard	:	100 €
➤ Coopérative scolaire	:	100 €
➤ USEP de Salins-les-Bains	:	100 €
➤ ONAC – Bleuets de France/Souvenir Français	:	60 €
➤ Association des Maire et Adjointes		
○ financement repas des aînés	: 1 000 €	} : 2 700 €
○ financement jouets de Noël *	: 1 700 €	

* cf. délibération du 05 mars 2015, diminuant les indemnités des élus de 10 %

Le montant total des subventions s'élève à la somme de 3 460 euros.

Le conseil vote également une prévision de 200 € pour les voyages scolaires de l'année 2015, et décide de verser la somme de 5 440 € pour l'équilibre du budget annexe « Camping Municipal » et 675 € pour le budget annexe du CCAS.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

7°) Equipement numérique des écoles et demande de subvention au titre de l'aide parlementaire

Monsieur le Maire rappelle le projet d'équipement en matériel informatique et de développement du numérique de l'école. Il serait envisagé d'équiper la classe de maternelle d'un tableau numérique et l'ensemble des classes, de 10 ordinateurs portables.

Dans le cadre de la réserve parlementaire, le Conseil Municipal peut solliciter une subvention auprès de M. le Député pour l'équipement informatique et le développement du numérique des écoles de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de M. le Maire et le devis de la société DISTRIMATIC FC pour un montant de 8 576.66 € HT (soit 10 291.99 € TTC), sollicite une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire pour l'équipement numérique des écoles, approuve le financement prévisionnel du projet, charge M. le maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande, et autorise M. le Maire à signer tous documents inhérents à cette délibération.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au BP 2015.

8°) Budget primitif 2015 : Commune – Camping - Assainissement

→ Budget communal :

Le budget primitif communal se présente ainsi :

Section de Fonctionnement

Dépenses

011	Charges à caractère général	199 168
012	Charges de personnel	111 000
65	Autres charges de gestion courante	51 753
66	Charges financières	7 033
67	Charges exceptionnelles	0
023	Virement section d'investissement	145 224
	TOTAL	514 178

Recettes

013	Atténuations de charges	130
70	Produits des services	9 231
73	Impôts et taxes	162 232
74	Dotations et participations	92 392
75	Autres produits gestion courante	25 050
002	Résultat reporté	273 716
	TOTAL	562 751

Section d'Investissement

Les principaux travaux en investissement concernent :

- Programme de travaux ONF
- Informatique et numérique à l'école
- Etude de bâtiments : mairie et salle des fêtes
- Rénovation isolation de l'école maternelle
- Busage eau du château d'eau à la rivière
- Tables Cantine de l'école

Le budget s'équilibre à la somme de 170 459 € en section d'investissement.

→ Budget annexe « Camping Municipal »

Le budget primitif annexe « Camping Municipal » se présente ainsi :

Section de Fonctionnement

Dépenses		
011	Charges à caractère général	97
66	Charges financières	3 763
023	Virement section d'investissement	12 039
	TOTAL	15 899

Recettes		
75	Autres produits gestion courante	15 440
002	Résultat reporté	459
	TOTAL	15 899

Section d'Investissement :

Il est équilibré en section d'investissement pour un montant de 23 441 euros (part capital emprunt, apurement du déficit antérieur).

→ Budget annexe « Assainissement »

Le budget primitif annexe « Assainissement » se présente ainsi :

Section de Fonctionnement

Dépenses		
011	Charges à caractère général	20 000
66	Charges financières	6 018
042	<i>Opérations d'ordre en section</i>	16 830
023	Virement section d'investissement	41 482
	TOTAL	84 330

Recettes		
70	ventes, prestations de service	30 000
042	<i>Opérations d'ordre en section</i>	4 524
002	Résultat reporté	53 094
	TOTAL	87 618

Section d'Investissement

Il est équilibré en section d'investissement à la somme de 83 829 euros (part capital emprunt, apurement du déficit antérieur et prévisions futurs travaux d'assainissement).

Après analyse de l'ensemble des budgets, les conseillers votent à l'unanimité des présents, les budgets primitifs 2015.

9°) Questions diverses

- Suite à la demande d'un riverain pour la mise en place d'un passage piétonnier « rue du Brillat », le Conseil municipal charge M. Jim STRITTMATTER de réunir la commission « Sécurité » pour faire l'analyse des besoins sur l'ensemble de la commune.
- M. le Maire présente brièvement le futur projet d'aménagement de la commune élaboré par les élus de la commune en partenariat avec le Cabinet URBICAN, mandaté par la Communauté de Communes du Val d'Amour. D'autres réunions seront programmées avec les élus et la population pour affiner ce plan.

- M. Christian De Contencin, responsable de la communication, informe qu'un nouveau bulletin municipal pourrait être édité au mois de mai, et demande aux élus de lui faire parvenir leurs articles dès que possible.
- M. Charlin demande s'il est possible de remettre en eau les fontaines. Cette opération sera programmée prochainement.
- Ordures ménagères : Suite à la mise en place des puces sur les bacs gris et jaunes, de nombreuses questions sont posées par les habitants : nombre de collectes, tarifs... M. Théry, Vice-président de la CCVA auprès du SICTOM de la Zone de Dole souhaite mettre en place des réunions publiques pour informer les habitants des effets relatifs à cette opération. Dès qu'une date sera retenue, une information sera faite par voix d'affichage et sur le site internet de la commune.
- Piste cyclable : M. Barbaud signale la présence de nombreux camions en stationnement sur la piste cyclable la nuit, au quartier Bel Air, et des risques vis-à-vis du revêtement. Un courrier sera adressé au Conseil Général pour leur signaler ce problème.
- Il est rappelé que l'ensemble des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sont consultables sur le site Internet de la Commune (<http://port-lesney.fr>).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 50

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de Séance,
Christa HEUSER

Signé

Le Maire,
Jean THERY

Signé

Affiché à la porte de la mairie le 31 mars 2015